



Ce titre est détenu par l'Institut Supérieur des Techniques du Spectacle (ISTS). Il est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles n°36484 (décision du 01/06/2022)

RÉGISSEUR·EUSE DU SPECTACLE

SON

Pré-requis

- Être titulaire d'un Bac ou niveau Bac (niveau 4)
- Avoir validé un projet dans le secteur du spectacle vivant (stages ou autres expériences)

Conditions d'accès

- Avoir un état de santé compatible avec le métier visé ou bénéficier d'une prise en charge
- Déposer un dossier de candidature complet - accessible sur le site internet : www.staff.asso.fr
- Pour les étrangers, avoir un titre de séjour permettant le suivi de la totalité de la formation

Conditions d'accès pour demandeur d'emploi

- Avoir levé, en partie, les freins à l'entrée en formation (budget, logement, garde d'enfants, transport, etc)
- Ne pas avoir bénéficié d'un parcours certifiant financé par une Région dans les deux années précédentes.

Modalités de sélection

- Tests écrits (niveau seconde à baccalauréat)
- Jury de sélection : entretien individuel ayant pour objectif la présentation de son projet professionnel.

Contenu des tests écrits

- Mathématiques : logarithmes ; équations à une et deux inconnues ; trigonométrie ; calculs d'aires et de volumes ; racines carrées.
- Français : orthographe et conjugaison (QCM)
- Culture générale du spectacle vivant

Dates et durée

du 20 juin 2024 au 19 juin 2025

1372 heures en centre
315 heures en entreprise
(35h / semaine)

Public visé

- Demandeurs d'emploi de plus de 18 ans
- Personnes placées sous main de justice après validation d'un projet d'insertion professionnelle
- Demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle
- Salariés (CPF de transition professionnelle ou contrat de professionnalisation)
- Candidat individuel souhaitant accéder à tout ou partie des modules

Public prioritaire

- Personnes sortant d'une formation PREPA et dont le projet est validé
- Personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'obligation emploi (BOETH)
- Priorité au public peu qualifié

Effectif

14 stagiaires maximum

Lieux et horaires

STAFF
7 rue des Petites Industries
44470 CARQUEFOU

et
4 rue de la métallurgie
44470 CARQUEFOU

du lundi au vendredi,
de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h30

Le métier de Régisseur·euse Son

Missions et tâches principales

Le·la régisseur·euse son réalise l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations. Il·elle gère et coordonne les moyens humains et matériels qui lui sont confiés.

- Prépare et organise les moyens techniques et logistiques nécessaires à la réalisation et l'exploitation
- Elabore et adapte le plan d'implantation des matériels scéniques
- Réalise et dirige le montage, les réglages et le démontage des équipements et du matériel
- Conçoit et réalise des effets techniques répondant aux demandes artistiques
- Assure la régie et la conduite technique pendant les spectacles, manifestations
- Encadre les personnels placés sous sa responsabilité, s'assure des bonnes conditions d'accueil et de travail
- Organise et participe au rangement et au stockage des équipements et gère l'entretien courant et la maintenance

Secteurs d'activité et place dans l'organigramme

Il·elle exerce son métier dans les différents secteurs d'activités comme : le théâtre, la musique, les arts de la rue, la danse, l'opéra.

L'emploi s'exerce dans des situations professionnelles assez différentes selon le type et la taille de la structure, son activité et les moyens humains et techniques mis en oeuvre.

Il·elle est placé·e sous l'autorité d'un·e supérieur·e hiérarchique dans la filière technique.

Il·elle a une voie hiérarchique sur les technicien·ne·s relevant de son domaine de responsabilité et peut déléguer certaines de ses tâches aux technicien·ne·s

Il·elle est l'interlocuteur·rice privilégié·e des artistes et des professionnel·le·s techniques

extrait de la fiche métier du CPNEF-SV

Contact et renseignements

Service Pédagogique :
pedagogie@staff.asso.fr
02 40 25 28 36

Référent handicap :
accompagnement@staff.asso.fr



Objectifs de la formation

- Acquérir les compétences techniques, d'organisation et d'encadrement nécessaires à l'exploitation d'une installation de sonorisation de spectacle et d'évènement.
- Valider le titre de Régisseur du Spectacle Son, de niveau 5 (bac+2), inscrit au Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles n°36484

Moyens pédagogiques

- Des moyens techniques pour un apprentissage en conditions réelles : plateau technique entièrement équipé, matériel d'éclairage, de sonorisation et de distribution électrique, salle informatique avec réseaux, salles de cours équipées de tableaux interactifs ou vidéoprojecteurs, bibliothèque, atelier de maintenance
- Prêt d'un ordinateur portable durant la totalité de la formation
- Equipement de Protection Individuelle fourni à l'entrée en formation
- Des formateurs tous professionnels en activité dans les différents domaines du spectacle vivant
- Cours théoriques et pratiques, mises en situation professionnelle

Evaluation et suivi

Evaluations tout au long de la formation (contrôles de connaissances écrits et mises en pratique), bilans collectifs et individuels, suivis des périodes en entreprise, enquêtes d'insertion professionnelle (post-formation)

Validation et certification du titre

- Mise en situation pratique, devant un jury de professionnels
- Reflexion écrite sur une problématique métier
- Epreuve orale sur le projet professionnel

Coût et financement de la formation

Salariés :

- Le coût de la formation est de 18 483 euros
- Pour tous les contrats salariés, consulter son employeur et son OPCO
- Formation éligible au CPF
- Possibilité de contrat de professionnalisation

Financement individuel :

Nous contacter

Financement pour demandeur d'emploi (dispositif 1 emploi = 1 formation) :

- La Région des Pays de la Loire prend en charge la totalité du coût pédagogique de la formation
- L'entrée en formation ouvre droit à une rémunération par la Région des Pays de la Loire. Cette rémunération ne concerne pas les stagiaires ayant une autre possibilité d'indemnisation (Pôle Emploi...). Le montage de la demande de prise en charge financière est gérée exclusivement par STAFF après la sélection

Calendrier prévisionnel

7 Fév. 24	Informations collectives dans le cadre des Portes Ouvertes
3 ou 8 Avril 24	Tests de sélection : - tests écrits - entretien
6 Mai 24	2e période de sélection (sous réserve de places disponibles)
Mai 24	Date limite de candidature

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Préparer l'accueil technique et la tournée d'un spectacle

- Encadrer opérationnellement une équipe

- Organiser la sécurité des salariés et du public

- Gérer les stocks et la maintenance d'un équipement scéno-technique

- Répondre techniquement à une demande artistique

- Réaliser et adapter des plans avec un logiciel de DAO 2D

Ces blocs de compétence font référence au RNCP 36484

MEMO

Code CertifInfo : 208856

Code Rome : L1508

Formacode : 45061

Code RNCP : 36484

NSF : 323

